



Conseil économique et social

Distr. générale
26 mars 2003
Français
Original: anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts

Troisième session

Genève, 26 mai-6 juin 2003

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Thèmes communs devant être examinés
à chacune des sessions**

Dialogue multipartite

Note du Secrétaire général

Additif

Document de travail présenté par le grand groupe des entreprises et de l'industrie forestières

Résumé

L'International Council of Forest and Paper Associations et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable sont deux des interlocuteurs du Forum des Nations Unies sur les forêts qui représentent le grand groupe des entreprises et de l'industrie forestière.

L'International Council of Forest and Paper Associations représente, à l'échelle mondiale, les associations professionnelles du secteur de l'industrie forestière. Disposant d'entreprises membres dans 39 pays, il a pour tâche d'exposer la position commune de celles-ci sur des questions de portée mondiale.

* E/CN.18/2003/1.



Aussi trouvera-t-on ci-après ses vues sur l'état des progrès réalisés dans l'application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts qui doivent être examinées à la troisième session du Forum des Nations Unies sur les forêts. D'une manière générale, notre objectif, c'est une amélioration constante de la gestion durable des forêts dans tous les pays. Nous tenons en particulier à ce qu'il soit rendu compte de manière claire et transparente des progrès accomplis, et que soient pris en charge le problème de l'application effective des lois relatives aux forêts, du rôle important joué par les plantations dans la gestion écologiquement viable des forêts, et d'autres questions que nous jugeons capitales pour la réalisation de cette viabilité qui est un objectif commun à toutes les parties prenantes et à tous les niveaux de l'administration.

Le groupe de travail sur les industries forestières écologiquement viables qui relève du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable offre un cadre au sein duquel des entreprises de sylviculture et de fabrication de produits forestiers de premier plan appartenant au secteur privé et implantées en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie peuvent définir de concert ce qu'est la viabilité dans le contexte de l'industrie forestière ainsi que les moyens d'y parvenir.

Les objectifs et le programme de travail du groupe de travail susmentionné sont étroitement liés aux trois thèmes principaux de la troisième session du Forum des Nations Unies sur les forêts. Le groupe recommande qu'à sa troisième session, le Forum donne la priorité aux activités susceptibles d'accroître le bien-être des communautés liées aux forêts, en s'attachant notamment à : a) créer un contexte général propice aux investissements privés; b) élaborer des normes nationales dans le domaine des forêts; c) investir dans les capacités de gestion forestière des pays en développement; d) lutter contre l'abattage illégal; et e) recenser et évaluer les fonctions des écosystèmes.

Le groupe de travail prie le Forum de : a) oeuvrer en faveur d'une meilleure prise en compte des politiques forestières par les instances intersectorielles qui traitent des causes principales du déboisement; b) prendre en considération les autres formes de dialogue multipartite, comme le Dialogue sur les forêts; c) renforcer les formes de dialogue multipartite futures en vue des quatrième et cinquième sessions du Forum; et d) renforcer la coopération et la collaboration entre les différents systèmes de certification des forêts afin de promouvoir la gestion écologiquement viable des forêts à l'échelle internationale.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Communication de l'International Council for Forest and Paper Associations . . .	1–21	4
A. Introduction	1–2	4
B. Historique	3–4	4
C. Aspects économiques des forêts	5–14	4
D. Santé et productivité des forêts	15–17	6
E. Entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs .	18–21	6
II. Document de travail, recommandations relatives à la politique à suivre et proposition de mesures présentés par le Conseil des entreprises pour le développement durable	22–29	7
A. Introduction	22–23	7
B. Liens unissant le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable aux thèmes de la troisième session du Forum des Nations unies sur les forêts – Aspects économiques des forêts; santé et productivité des forêts; entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs . .	24–27	8
C. Recommandations relatives à la politique à suivre et propositions de mesures adressées par le Conseil au Forum des Nations Unies sur les forêts, à sa troisième session	28–29	9

I. Communication de l'International Council for Forest and Paper Associations

A. Introduction

1. Les débats qui se tiendront à la troisième session du Forum des Nations Unies sur les forêts seront axés sur les éléments suivants :

- a) Aspects économiques des forêts;
- b) Santé et productivité des forêts;
- c) Entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs.

2. La présente communication qui présente les vues de l'International Council for Forest and Paper Associations sur les trois points susmentionnés est fournie au secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts pour examen par les participants à la session.

B. Historique

3. L'International Council for Forest and Paper Associations est constitué d'associations professionnelles de 39 pays représentant des industries qui contribuent pour 75 % à la production mondiale de papier et pour plus de moitié à la production mondiale de bois. Il vise essentiellement à servir de cadre à des actions conjointes dans des domaines qui vont des communications à la collecte de données. Cette collaboration porte sur des questions internationales ainsi que sur la définition et la défense de positions communes. L'International Council for Forest and Paper Associations représente aussi l'industrie forestière dans les organisations multilatérales.

4. Les associations professionnelles susmentionnées s'intéressent essentiellement aux activités du Forum des Nations Unies sur les forêts qui tendent à assurer la durabilité des ressources forestières mondiales et à encourager le secteur privé, les pouvoirs publics et les organismes intergouvernementaux à jouer le rôle qui leur revient dans la réalisation de cet important objectif. On trouvera ci-après une évaluation des progrès que ces différentes entités ont accomplis dans l'application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts et les domaines dans lesquels des efforts supplémentaires devraient être consentis.

C. Aspects économiques des forêts

Application de la législation relative aux forêts

5. Les propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts font à plusieurs reprises référence à la nécessité de renforcer les capacités, notamment en matière d'appui institutionnel dans bon nombre de régions. L'absence de progrès dans ce domaine continue de favoriser l'abattage illégal qui non seulement contribue au déboisement mais aussi compromet la récolte et le commerce licites des produits forestiers et nuit gravement à la viabilité écologique des forêts. L'industrie des produits forestiers et du papier considère que l'application effective de la législation relative aux forêts est du

ressort des autorités nationales, tout en reconnaissant que les pratiques illégales mentionnées plus haut ne sont pas toujours faciles à combattre.

6. L'institution de lois et de règlements visant à promouvoir et à améliorer la gestion écologiquement viable des forêts de même qu'une application correcte de ces textes sont des activités que la profession juge louables et dignes de bénéficier du plein soutien de tous les gouvernements.

7. Les organismes qui fournissent une assistance aux pays et le secteur de l'industrie forestière peuvent contribuer à ces efforts en diffusant et en appliquant de nouvelles techniques propres à renforcer la surveillance des activités forestières.

8. L'application effective de la législation relative aux forêts et le processus de gouvernance ont constitué une première étape importante des efforts visant à mettre en évidence le problème de l'abattage et du commerce illicites. Ces mesures devraient être élargies de façon à inclure des mécanismes qui permettent de rendre compte régulièrement de progrès accomplis dans d'autres domaines jugés préoccupants.

Mise en valeur des forêts

9. Nous prenons acte du fait que la Banque mondiale a adopté une politique qui prévoit notamment la fourniture d'un appui à des projets de gestion écologiquement viable des forêts couvrant toute la gamme des avantages, notamment économiques, que procurent les forêts. Nous demandons instamment à tous les donateurs de reconnaître que la rentabilité économique est un des aspects essentiels de la viabilité et qu'elle peut contribuer grandement à la solution d'autres problèmes comme la lutte contre la pauvreté.

10. Le Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts a invité les pays à promouvoir l'adoption de politiques et de règlements qui encouragent les investissements du secteur privé et l'International Council for Forest and Paper Associations estime que des progrès restent à accomplir dans ce domaine. S'ils veulent encourager les investissements dans le secteur forestier, les pays doivent se doter d'un cadre institutionnel sûr, prévisible et juridiquement structuré au sein duquel les entreprises puissent fonctionner.

Certification des forêts

11. Les engagements pris par le secteur privé ont permis d'accomplir les progrès substantiels dans le domaine de la gestion durable des forêts, et ce, grâce à l'élaboration et à l'application conjointes de systèmes facultatifs de certification de la gestion des forêts et de codes de conduite. À ce jour, près de 134 millions d'hectares ont, de source indépendante, été certifiés conformes à l'une des normes en vigueur. Nous invitons instamment toutes les entreprises forestières à mener des efforts dans ce sens.

12. Pour faciliter la réalisation de ces objectifs, il faudrait un mécanisme de reconnaissance mutuelle des systèmes qui satisfont à des critères élémentaires de crédibilité. L'International Council for Forest and Paper Associations engage l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à continuer de contribuer à ces efforts en réunissant les parties intéressées et demande aux autres organisations internationales d'admettre que la reconnaissance mutuelle peut contribuer considérablement à la gestion durable des forêts dans le monde entier.

Commerce

13. Les gouvernements sont encouragés à élaborer des instruments économiques tendant à appuyer la gestion durable des forêts et nous demandons instamment à toutes les entités de reconnaître que la présence, aux niveaux tant national qu'international, de marchés libres fondés sur des modes de gouvernance efficaces est un objectif que la communauté tout entière devrait viser.

14. Dans les propositions d'action, il est noté qu'aucun consensus ne s'est dégagé à propos de la libéralisation des échanges sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le Forum des Nations Unies sur les forêts devrait s'employer à remédier à cette situation.

D. Santé et productivité des forêts

Évaluation

15. Un certain nombre de propositions mentionnent l'importance des évaluations de ressources forestières et formulent des recommandations aux fins de l'amélioration de ces évaluations qui constituent la première étape de la protection de la santé et de la productivité des forêts et sont pour l'heure en général insuffisantes.

16. Pour remédier à ces insuffisances, le Forum devrait examiner les conclusions et recommandations formulées à la Conférence sur les critères et les indicateurs qui s'est tenue récemment à Guatemala City et qui portait sur l'application de critères et d'indicateurs. L'existence à l'échelle internationale d'une série de critères permettrait d'améliorer le rapport coût-efficacité des évaluations et d'exposer clairement les problèmes de santé et de productivité qui préoccupent les pays.

Recherche et assistance technique

17. Il faudrait que les priorités en matière de recherche, de renforcement des capacités et d'assistance technique tiennent dûment compte de l'importance que revêtent la santé et la productivité des forêts. Les besoins dans ce domaine sont considérables et une productivité accrue des plantes à fibre de même qu'une plus grande efficacité des systèmes de lutte contre les incendies, les insectes et les maladies et de prévention en la matière pourraient être très bénéfiques.

E. Entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs

Plantations

18. Lors des négociations dans le cadre du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts, il a été convenu que les plantations contribuaient pour une part importante à la viabilité des forêts. En effet, elles constituent le meilleur moyen d'accroître la productivité des forêts pour ce qui est des plantes à fibre, et elles renforcent certains aspects de la viabilité tels que la préservation de la diversité biologique puisqu'elles permettent de compenser les pertes de couvert forestier qu'occasionne la demande de bois.

19. La création et la gestion de plantations devraient être considérées comme un élément important des priorités en matière de recherche, de renforcement des capacités et d'assistance technique.

Évaluation économique

20. L'élément d'incitation qui concourt le plus à l'entretien du couvert forestier reste la capacité qu'ont les forêts à contribuer au bien-être actuel et futur de la population, notamment au progrès économique. Les mesures visant à améliorer la viabilité économique des forêts ont déjà été traitées au chapitre C sur les aspects économiques des forêts mais elles comptent aussi dans l'entretien du couvert forestier.

21. En outre, il faudrait promouvoir les avantages économiques que procurent les produits forestiers non ligneux (comme la fixation du carbone) en ayant recours à divers mécanismes pour permettre aux propriétaires fonciers de tirer des revenus supplémentaires de leurs forêts.

II. Document de travail, recommandations relatives à la politique à suivre et proposition de mesures présentés par le Conseil des entreprises pour le développement durable

A. Introduction

22. Le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable compte 165 entreprises internationales unies par un même attachement au développement durable. Ses membres qui sont originaires de plus de 30 pays représentent 20 grands secteurs de l'industrie, dont le secteur de l'industrie forestière. En outre, il gère un réseau mondial constitué de 40 conseils d'entreprise et organismes partenaires nationaux et régionaux qui regroupent un millier de chefs d'entreprise. Il a pour mission de faciliter, en jouant un rôle de chef de file et de catalyseur, l'avènement du développement durable et de promouvoir l'importance de l'efficacité, des innovations et de la responsabilité sociale des entreprises. Depuis le milieu des années 90, le Conseil a servi de tribune à des entreprises de sylviculture et de fabrication de produits forestiers de premier plan et il a publié, en 1996, un rapport intitulé « Towards the Sustainable Paper Cycle » avant de mettre sur pied un groupe de travail officiel. En 1999, il a lancé, avec le concours d'organisations non gouvernementales de renom, le dialogue sur les forêts, processus multipartite qui rassemble des représentants de la société civile et du secteur privé en vue d'aboutir à un consensus sur la gestion écologiquement viable des forêts.

23. C'est en août 2002, qu'a été lancé le projet relatif à une industrie forestière écologiquement viable qui a pour but de renforcer la confiance du public et des consommateurs dans les produits forestiers issus d'une gestion durable des ressources et de gagner celle des parties prenantes, en améliorant les résultats des industries forestières, en matière de développement durable. Les entreprises membres du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable sont de grandes sociétés internationales de sylviculture et de fabrication de produits forestiers et de grandes sociétés utilisatrices, dont Aracruz Celulose, AOL Time Warner, Basic Elements, Grupo Nuevo, International Paper, MeadWestvaco, Mondi, Nippon Unipac, Norske Skog, Oji Paper, Proctor & Gamble, Portucel, Stora Enso, Sonae Industria, UBS Timber, UPM-Kymmene et Weyerhaeuser. En novembre 2002, le Conseil a commencé à fournir un appui au Global Forest Industry CEO Forum (forum mondial des PDG d'entreprises du secteur forestier), un réseau de dirigeants d'entreprises mondiales spécialisées dans les produits forestiers dont

certaines comptent parmi ses membres et qui ensemble contribuent pour près de 40 % à la production annuelle de fibres de bois d'oeuvre et d'industrie. En janvier 2003, le Conseil a passé avec le Fonds mondial pour la nature (International) un accord de coopération qui devrait avoir un impact positif sur la gestion durable des forêts à l'échelle mondiale ainsi que sur les problèmes posés, les procédés utilisés et les progrès accomplis par les industries forestières viables. Il a aussi engagé une série de dialogues trimestriels avec l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) afin de promouvoir la collaboration en matière de gestion durable des forêts et de préservation de la diversité biologique; en outre, il est en train de resserrer ses liens avec d'autres groupes de défense de l'environnement oeuvrant à l'échelle mondiale.

B. Liens unissant le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable aux thèmes de la troisième session du Forum des Nations Unies sur les forêts – Aspects économiques des forêts; santé et productivité des forêts; entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs

24. Le groupe de travail sur les industries forestières écologiquement viables du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable s'emploie, en liaison étroite avec certains groupes sociaux et écologistes, les consommateurs et d'autres parties concernées, à la promotion d'une gestion écologiquement viable des forêts qui permette de couvrir les besoins de la population mondiale actuelle de 6 milliards de personnes – 9 milliards d'ici à 2050 – dans les domaines suivants : produits du bois et produits à base de papier; énergie renouvelable; fonctions des écosystèmes (diversité biologique, fixation du carbone, apport des réservoirs d'eau); et bien-être économique et sources de revenu durables.

25. Pour 2003 et 2004, le groupe de travail sur les industries forestières écologiquement viables du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable est en train d'oeuvrer en collaboration avec le Global Forest Industry CEO Forum, les participants au dialogue sur les forêts et les partenaires bilatéraux, à savoir l'accomplissement des tâches suivantes :

- Encourager l'utilisation efficace de systèmes crédibles de certification des forêts;
- Réaliser un consensus sur les définitions et les objectifs des forêts de grande valeur écologique et des forêts gérées de manière intensive;
- Définir à l'intention de l'industrie forestière des paramètres pour la mesure de la viabilité;
- Lutter contre l'abattage illégal d'arbres;
- Mieux faire connaître le rôle déterminant que joue l'industrie forestière dans la réduction des taux de gaz à effet de serre, et ce en contribuant à la fixation du carbone dans les forêts, au stockage du carbone dans les produits forestiers et à la fourniture d'énergie renouvelable sans émission nette de carbone;
- Élaborer un idéal à l'intention des industries forestières écologiquement viables et en assurer la diffusion.

26. Les entreprises sylvicoles et les entreprises de production forestière du secteur privé sont :

- Les principaux fournisseurs d'une large gamme de produits forestiers essentiels, destinés aussi bien aux marchés locaux qu'internationaux et qui vont des matériaux de construction à certains produits chimiques spéciaux en passant par le papier, les produits sanitaires et les produits d'emballage. La valeur de leur production annuelle avoisine les 750 milliards de dollars;
- D'importants fournisseurs de services du type de ceux assurés par les écosystèmes des forêts privées – fixation du carbone et conservation du sol, apport des réservoirs d'eau et des aires de loisirs, etc.;
- Celles qui réalisent le plus d'investissements à long terme dans des projets de sylviculture et de développement de fabrication;
- Créatrices de millions d'emplois et fournisseuses d'un soutien économique à des milliers de communautés locales;
- Hautement novatrices – mise au point et en application des procédés scientifiques et technologiques en vue d'améliorer l'efficacité, le bien-être social et la compétitivité économique;
- Des instances qui contribuent pour une part décisive à la définition de normes pour la gestion écologiquement viable des forêts et sont souvent les principales exécutantes des activités de gestion écologiquement viable conduites sur le terrain.

27. Les trois thèmes de la troisième session du Forum présentent de l'intérêt pour le secteur privé. Ils s'accordent avec les objectifs spécifiques du groupe de travail sur les industries forestières écologiquement viables et son programme de travail. Le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable est l'un des trois participants au dialogue multipartite mené dans le cadre du Forum. Aussi, compte-t-il que le Forum prendra dûment en considération ses recommandations relatives à la politique à suivre et ses propositions de mesures.

C. Recommandations relatives à la politique à suivre et propositions de mesures adressées par le Conseil au Forum des Nations Unies sur les forêts, à sa troisième session

28. Le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable recommande que le Forum des Nations Unies sur les forêts et les gouvernements participants privilégient des activités de mise en oeuvre susceptibles d'accroître le bien-être des personnes touchées des régions boisées. Les efforts consacrés au domaine des forêts sont voués à l'échec si les besoins de ces personnes ne sont pas pris en considération. Nous recommandons en particulier de mettre l'accent sur les initiatives en rapport avec les priorités ci-après qui sont tirées des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts :

- a) Créer un contexte général – état de droit, droits de jouissance des terres et de propriété garantis – qui encourage le secteur privé à investir dans la gestion écologiquement viable des forêts et dans la mise au point de techniques de fabrication durables;
- b) Appuyer l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes et de normes de gestion des forêts adaptés aux conditions sylvicoles et socioéconomiques locales et fondés sur les processus de dialogue multipartite;

c) Intensifier et améliorer la coordination des investissements au titre du développement que les principaux États fournisseurs d'aide publique au développement et les grands organismes consacrent aux capacités des pays en développement dans le domaine de la gestion écologiquement viable des forêts, en mettant l'accès sur les régions qui connaissent les plus forts taux de déboisement;

d) Accorder une priorité élevée à la lutte contre l'abattage illégal, en coopération avec l'industrie, les ONG et les communautés locales;

e) Accélérer les travaux d'identification et d'évaluation des fonctions des écosystèmes de sorte que leur valeur économique puisse être reconnue.

29. Le Conseil prie le Forum d'entreprendre les actions ci-après :

a) Inviter les responsables politiques à s'attaquer plus directement aux causes profondes du déboisement (pauvreté, croissance démographique rapide, besoins énergétiques et alimentaires), en veillant à ce que les principes d'une gestion écologiquement viable des forêts soient dûment pris en considération dans les instances et cadres intergouvernementaux et multilatéraux qui traitent :

i) Du développement agricole et de la sécurité alimentaire (Programme alimentaire mondial et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture par exemple);

ii) Du développement durable et de la lutte contre la pauvreté (Banque mondiale et Programme des Nations Unies pour le développement par exemple);

iii) Des questions de population (Division par exemple de la population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies par exemple);

iv) De l'énergie et des changements climatiques (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques par exemple);

v) De la libéralisation des investissements et du commerce (Organisation mondiale du commerce par exemple);

b) Appuyer l'élaboration, dans le cadre du Protocole de Kyoto, d'une politique efficace de gestion écologiquement viable des forêts qui bénéficie d'un rang de priorité élevé;

c) Reconnaître et appuyer les processus multipartites non gouvernementaux existants qui, à l'instar du dialogue sur les forêts, portent sur la gestion écologiquement viable des forêts;

d) Demander au secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts d'étendre de manière significative et de renforcer son processus de dialogue multipartite en vue des quatrième et cinquième sessions du Forum et lui fournir les ressources requises à cet effet;

e) Encourager les systèmes de certification à collaborer et à oeuvrer conjointement aux fins d'une saine gestion des ressources forestières à l'échelle mondiale, permettant ainsi aux consommateurs et aux principaux utilisateurs de produits forestiers, gouvernements compris, de mettre en oeuvre des stratégies d'achat à caractère intégrateur, faisant appel à toute une gamme de systèmes de certification crédibles favorisant la gestion écologiquement viable des forêts et le bien-être économique.